



Comité de Quartier Sainte-Croix

Compte-rendu de la réunion du 16 février 2022

La réunion débute à 19h30 et se déroule en présence de :

Emmanuelle GRACIA : Éluée référente

Marie SAYERSE : Éluée référente

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Zaz ROSNET : Correspondante du quartier

Pierre BOUVIER-MULLER : Correspondant du quartier

Étaient également présents :

Anne SAOUTER : Adjointe en charge de la cohésion sociale

Sami BOURI : Adjoint en charge des écoles et des jeunes

Adresses mails : e-gracia@oloron-ste-marie.fr
m-sayerse@oloron-ste-marie.fr
ml-bistue@oloron-ste-marie.fr
zaz.rosnet@lilo.org
pierre@bouvier-muller.fr

1) Introduction

Françoise MARION s'excuse de ne pouvoir participer.

Le compte-rendu de la réunion précédente est repris afin de constater les réponses qui ont été apportées par les services municipaux de la Ville.

Un grand merci est adressé à Marion SAN MARTIN qui effectue le travail de suivi des doléances et questions et qui assure la correspondance avec les différents services pour apporter une réponse.

Sami BOURI poursuit l'introduction en rappelant le contexte très difficile. En effet, les services municipaux ont connu beaucoup d'absentéisme par rapport à la COVID et des pics d'activités liés aux deux épisodes climatiques importants, en décembre et en janvier.

La situation est en particulier très compliquée pour les écoles où il faut s'ajuster en permanence et répondre à l'urgence.

Aussi, un certain nombre de doléances ne peuvent pas être traitées aussi vite que possible. Les services fonctionnent à 50% de leur capacité normale.

À la demande du comité de quartier, on constate que la plupart des sujets peuvent être répartis en deux catégories : la gestion des déchets et les problèmes de circulation.

Le compte-rendu est articulé de cette manière et il est proposé que deux commissions de travail soient créées afin de porter ces sujets, pour continuer à émettre des critiques et soulever des problèmes, mais également pour être force de proposition et travailler avec les élus à la résolution des problèmes.

Les élus partagent que la vitesse excessive et plus généralement les problèmes de circulation, les déjections canines et plus particulièrement les déchets sont des problèmes évoqués à tous les comités et dans toutes les villes. Il y a un problème de civisme, de responsabilité.

En plus de ces deux commissions, il est proposé de créer également une commission « animation » qui aura vocation à proposer, organiser l'animation publique du quartier, en particulier la foire du 1^{er} mai – Place Saint-Pierre.

2) Questions / Réponses :

PARTIE 1 : GESTION DES DÉCHETS

Pas d'avancée significative à partager au niveau des composteurs collectifs (cf point 13 du compte-rendu du 10 novembre 2021).

Il est rappelé que la Mairie soutient l'association « Oloron à pinces » avec le prêt de matériel. L'association publie très régulièrement des photos chocs sur la montagne de déchets qu'elle ramasse.

Une habitante partage qu'une association qui propose de recycler les masques s'est vue refuser une subvention de 190 euros pour bénéficier de <https://www.recygo.fr>. Recygo est une société qui prête des containers et qui recyclent en suivant les masques collectés. Ces masques servent à créer des pièces.

L'équipe municipale évoque que la verbalisation pour déjection canine non ramassée est encore en phase pédagogique.

Pour rappel, le coût de l'amende plus les frais de nettoyage est de 178 euros ; elle est émise sur flagrant délit par un des deux policiers municipaux.

Les objets (en forme d'os) qui contiennent les sacs de ramassage n'ont pas connu beaucoup de succès.

Point 17 : Place Saint-Pierre

a) Constat est fait que la Place n'invite pas les enfants à y jouer. Non seulement l'information est importante mais l'aménagement également. Ce n'est pas une place de vie.

Une habitante partage qu'au moment de Noël, l'aménagement de la grosse boule sert de cabane pour les plus jeunes.

Réponse apportée lors de la réunion : La mention à l'aménagement amène le sujet des contraintes d'urbanisme ; il n'est pas possible de créer des aménagements pérennes sur ce monument historique ; seulement des aménagements démontables.

Un élu suggère d'utiliser le budget participatif comme les autres quartiers.

b) Avant, la Place était goudronnée – sol plus dur - et se nettoyait facilement après les fêtes de Sainte-Croix. Aujourd'hui, le sol est terreux depuis l'abattage des arbres. Cela génère un problème au niveau des écoulements.

Réponse : Les services techniques vont proposer un réaménagement plus facile en entretien et en gestion (validations élus + ABF).

c) Malgré la présence de panneaux indiquant que les chiens n'y sont pas invités, plusieurs propriétaires de chiens manquent de civisme. Une habitante raconte qu'elle s'est fait insulter plusieurs fois pour avoir fait remarquer que les chiens n'étaient pas admis sur la Place.

La demande est formulée de rendre plus visible les panneaux interdisant les chiens ainsi que les alternatives (les parcs réservés à la promenade des canidés) qui sont d'ailleurs introuvables sur le site de la mairie. En effet, il existe 3 parcs pour les chiens : à Remazeilles, à Saint-Pée (le long du parking) et à Bitète.

Réponse : La Police Municipale réalise des actions pour sensibiliser la population. De plus, les services techniques finalisent les panneaux pour les aires de liberté des chiens. Il y en aura une au quartier Ste-Croix – Bitète.

Le comité formule d'autres propositions :

d) Installer les mêmes panneaux en apportant la mention : « sous peine de 178 euros d'amende ».

Réponse : Il n'est pas possible d'ajouter cette mention sur les panneaux. En effet, il y a déjà des affiches et des autocollants.

e) Afficher pendant quelques semaines, sur le grand panneau municipal, l'interdiction d'amener les chiens sur cette Place ou affichage mobile de bonne taille et non pérenne sur les 4 entrées, le temps que les habitués comprennent (car il s'agit la plupart du temps de la fréquentation « d'habitues »).

Réponse : Il y a déjà des affiches rappelant cette interdiction. Une « info riverains » va également être, dans les prochains jours, distribuée dans les boîtes aux lettres des riverains.

f) Distribuer dans les boîtes aux lettres des riverains un flyer rappelant cette interdiction et indiquer les lieux canins dédiés.

Réponse : Une « info riverains » va être, dans les prochains jours, distribuée dans les boîtes aux lettres.

g) Ajouter une poubelle sur le côté des marches tout en gardant celle déjà présente (utile surtout en période de tourisme).

Réponse : Une poubelle a déjà été ajoutée près des grandes marches.

h) Est-il possible de déplacer la poubelle qui se trouve entre les 2 platanes ; elle n'est jamais utilisée. Elle serait mieux devant les grandes marches.

Réponse : Travaux effectués.

i) Il y a un très gros problème au sujet du transport scolaire et il est demandé de revoir absolument le plan de circulation. Comment faire alors que la compétence est régionale ?

Il est discuté de la possibilité de déposer les enfants à des endroits plus propices au stationnement.

Réponse apportée lors de la réunion : Sami BOURI répond que cela nécessite une étude importante et un accompagnement des scolaires entre le lieu de dépôt et le lieu d'étude.

L'équipe municipale anticipe les plaintes des parents d'élèves.

Même si on imagine une solution pour déposer les étudiants en bas, il faudrait des espaces élargis pour que la cohorte soit accompagnée – difficile à mettre en place.

Aujourd'hui, ce qu'il est possible de faire, c'est un courrier auprès des établissements afin qu'un espace soit dégagé pour que les autocars y stationnent.

Une citoyenne remarque que les bus ne stationnent pas toujours aux arrêts prévus. En effet, ils stationnent parfois dans le virage et mettent en danger les élèves qui descendent directement sur la voie.

Est-il envisageable d'utiliser des petits bus, une solution intermédiaire ?

Réponse : Il s'agit d'une compétence Région.

Point 18 : Rue Cujas

a) Un habitant déclare que « les rues Cujas et Dalmais, c'est Naples. Il y a un matelas qui traîne depuis plusieurs semaines et personne ne le ramasse ; ni les services techniques, ni les habitants ».

Ce même habitant raconte une anecdote lorsqu'un automobiliste s'est garé devant chez lui pour jeter des débris par-dessus sa voiture car « chez lui, on fait comme ça ».

Les mêmes problèmes et solutions que la précédente réunion du comité sont évoqués, à savoir le besoin d'avoir un endroit dans le quartier pour jeter ces déchets – casse-tête pour créer cet endroit.

Réponse apportée lors de la réunion : Sami BOURI, membre de la commission sur les déchets, explique que le ramassage des ordures sauvages coûte à la collectivité un temps plein à l'année.

Il y a là un vrai problème à travailler avec le SICTOM et un projet à chiffrer.

b) Il est évoqué la possibilité de créer un service de type « encombrants » comme dans d'autres villes, qui passerait une fois par quinzaine par exemple, ou bien « à la demande », avec un formulaire que l'on peut remplir en ligne pour signaler des encombrants et prendre rendez-vous pour le passage des services communaux.

Réponse : M. Éric MAUNAS, responsable SPANC/SICTOM, sera présent à la prochaine réunion du comité (13 avril 2022) afin de présenter les enjeux/objectifs/actions du PLPDMA et de répondre à toutes les autres actions afférentes à la gestion des déchets ménagers.

c) Est également évoqué le besoin de documenter, de faire de la pédagogie. Pourquoi ne pas communiquer sur le coût que porte la collectivité et des manières plus conviviales que l'on pourrait avoir pour dépenser cet argent.

Il existe des manières ludiques pour lutter contre ce fléau : des référents, du porte à porte, de la sensibilisation.

Réponse : M. Éric MAUNAS, responsable SPANC/SICTOM, sera présent à la prochaine réunion du comité (13 avril 2022) afin de présenter les enjeux/objectifs/actions du PLPDMA et de répondre à toutes les autres actions afférentes à la gestion des déchets ménagers.

d) À gauche de l'ancienne prison, il y a un terrain vague pour jardin ; c'est un dépotoir. Est-il envisageable de le nettoyer, débroussailler, planter ? À qui appartient ce terrain ? Il y a des jeunes qui jouent dans la prison et un arbre pousse au milieu ; c'est dangereux.

Réponse : Les services techniques ont passé commande pour nettoyer le lierre sur les murs de l'ancienne prison et la cour de Radio Oloron. Ils assureront ensuite le nettoyage (fauchage).

Point 19 : Rue Ampère

a) Oloron est peuplé de containers qui ne sont jamais rentrés. La rue ampère fait 300 mètres et 14 containers sont systématiquement stockés devant les maisons alors qu'il y a une réglementation municipale à cet égard. Toutes ces maisons ont des garages.

Réponse apportée lors de la réunion : Patrick MAILLET avait choisi cette solution : si un container reste trop longtemps, on l'enlève. Le riverain concerné revient vers nous et on lui signifie qu'il a été enlevé car il n'a pas à rester devant chez lui.

Il existe des solutions ponctuelles individuelles.

b) Attention, il y a aussi plusieurs riverains qui ont des difficultés à entrer et sortir leur bac pour plusieurs raisons. Est-il possible de distribuer des containers plus petits, plus faciles à manier, à rentrer chez soit ?

Réponse : M. Éric MAUNAS, responsable SPANC/SICTOM, sera présent à la prochaine réunion du comité (13 avril 2022) afin de présenter les enjeux/objectifs/actions du PLPDMA et de répondre à toutes les autres actions afférentes à la gestion des déchets ménagers.

Point 20 : Concerne tout le quartier

Idées – Utopies :

a) Comment la ville peut-elle s'inscrire dans une politique 0 déchets ? En s'inspirant de Roubaix ? <https://www.roubaixzerodechet.fr>

b) Idée : création d'une commission pour réfléchir et agir sur le sujet. Réfléchir en formulant des propositions et agir sur le terrain pour sensibiliser les citoyennes et citoyens.

c) Nathalie PASTOR avait évoqué le sujet à la Communauté de Communes : comment intervenir auprès de la grande distribution et agir en amont des consommateurs ?

d) Comment le quartier peut-il s'encapaciter sur le sujet, comme à Bordeaux ? Dans un mode ludique, solliciter l'intelligence collective ?

- construite des bacs à plantes

- s'adresser à BIE (Béarn Initiatives Environnement), au SICTOM qui ont des animateurs.

Réponse : M. Éric MAUNAS, responsable SPANC/SICTOM, sera présent à la prochaine réunion du comité (13 avril 2022) afin de présenter les enjeux/objectifs/actions du PLPDMA et de répondre à toutes les autres actions afférentes à la gestion des déchets ménagers.

PARTIE 2 : CIRCULATION

Radar pédagogique : l'équipe municipale explique que les deux radars pédagogiques ont été installés sur le haut et le bas de la rue Labarraque entre le 3 et le 15 décembre. Ils ont mesuré, pendant 13 jours, plusieurs milliers de véhicules et les résultats sont satisfaisants :

- plus de la moitié (55%) des véhicules respectent la limitation

- 30% ou 33% sont flashés entre 30 et 40km/h

- il reste un bon dixième qui est au-delà des 50km/h

Un citoyen cite Churchill : « Je ne crois aux statistiques que lorsque je les ai moi-même falsifiés ».

Il y a un décalage énorme entre la vision statistique et le vécu des riverains. On ne peut se contenter de cette proposition, d'autant plus que pour que pédagogie soit faite, il faut installer le radar plus longtemps que 13 jours. Il faut aussi se méfier du biais statistique, beaucoup de voitures tournent rue Ampère et ne prennent pas le virage à 50km/h – elles sont obligés de ralentir.

L'équipe municipale pense que le radar pédagogique ne change pas les mauvaises habitudes.

À ce stade, un citoyen partage que si on parle beaucoup de pédagogie, les choses tiennent mieux sur 3 pieds : persuader, dissuader, réprimer.

Il se passe des événements quartier Sainte-Croix qui méritent qu'on fasse preuve de répression et plus seulement de pédagogie.

L'équipe municipale partage le retour d'expérience à Pondeilh où après 15 jours de prévention, de nombreuses verbalisations ont été dressées.

Une personne remarque que 15 jours de prévention, ce n'est pas beaucoup !

Point 21 : Rue Labarraque

Le panneau de signalisation de vitesse (30 km/h) qui se situe juste à côté du passage clouté pourrait être grandement amélioré. Des citoyens demandent de mieux utiliser le marquage au sol et envisager l'installation de chicanes.

Réponse : Pas de modification des panneaux 30 prévue.
Installation de chicanes à étudier par les services techniques.

Point 22: Le Biscondau

a) Le Biscondau est embouteillé tous les matins.

Réponse apportée lors de la réunion : ces embouteillages sont plus causés par les familles et les voitures individuelles que par les bus et les transports collectifs. Ces embouteillages étaient également causés par la rue Labarraque fermée (travaux).

On ne peut pas imaginer une petite navette ? Covoiturage ? Prendre le relais des parents à un endroit ?

Réponse : Il n'est pas possible de mettre en place une navette tous les matins afin de transporter les enfants. En effet, il faudrait alors un certain nombre de navette pour répondre à la demande. De plus, la navette ne passe pas sous le porche (en bas du biscondau).

Utopies :

- Un funiculaire qui desservirait Sainte-Croix
- Un ascenseur

b) Pour rebondir, il y a aussi une autre solution possible dont on a vu les prémisses lorsque l'ascenseur qui permettait de monter à la caisse d'épargne a été construit : construire un ascenseur urbain juste derrière qui permette d'éviter de monter les escaliers et de gagner les sentiers moins abruptes (il y a 9 mètres). La commune de Fougère en a construit un, capable de monter une dizaine de personne à la fois pour un coût inférieur à 150 000 euros.

Réponse : Projet intéressant mais non prévu à ce jour dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune. Cette idée devra être validée par la Municipalité et ensuite étudiée.

Point 23 : Tribunal

Qu'est-il prévu pour le parking du tribunal, sortie Dalmais ?

Réponse apportée lors de la réunion : Les rues Révol, Barthou, Jéliotte et la gare vont être soumises à des modifications importantes et le comité de quartier sera consulté. Plus d'informations sont à venir.

Point 24 : Comité de Quartier

Est-ce possible d'améliorer la démocratie sur une thématique ?

Est-ce qu'on pourrait travailler pour arriver avec une proposition ?

Réponse apportée lors de la réunion : Au quartier légugnon, ils se réunissent tous les mois en particulier pour travailler sur le plan de circulation de légugnon.

3) Informations

La maison Marie Élizabeth, à côté du collège des Cordeliers, a été cédée à l'Office 64 pour rénovation et réalisation d'habitations spécifiquement pour jeunes.

Les fêtes de Sainte-Croix seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Le comité des fêtes est en difficulté de transmission / d'organisation.

Animation : Il est proposé d'ouvrir l'ensemble des écoles publiques au printemps pour les visiter et associer des activités socioculturelles. Pas de date précise.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mercredi 13 avril 2022 à 20h30 au Centre Social La Haüt